

# KADATH

LES ARTICLES EN LIGNE



## L'étymologie du toponyme Glozel

Joseph Grivel

Août 2022

# L'étymologie du toponyme Glozel

*Joseph Grivel*

## AVANT-PROPOS

Dans les divers articles de *Kadath* que nous avons consacrés à Glozel depuis les années '70, nous avons déjà eu l'occasion de dire tout le bien que nous pensions des deux précédents livres de Joseph Grivel (*La préhistoire chahutée. Glozel (1924-1941)*, 2003, et *Glozel avant Glozel. Confins et sanctuaires*, 2019). Nous persistons et signons ici, pour la circonstance de la parution de son dernier opus *Le temps enfoui. Glozel après-guerre*, paru en avril dernier<sup>1</sup>. Cette trilogie constitue sans conteste ce qui a été fait de mieux à propos de cette bientôt séculaire controverse archéologique, toujours non résolue, n'en déplaît à ceux qui clament que la cause est entendue et la partie terminée<sup>2</sup>. Avec les fondamentaux (les ouvrages du docteur Antonin Morlet, du chanoine Léon Côte et bien sûr les mémoires d'Émile Fradin), les écrits de Joseph Grivel sont des outils indispensables pour tout chercheur ou simple curieux, tant pour la compréhension des arcanes de cette insolite et navrante querelle archéologique, que pour la pertinence de cette œuvre de critique historique, la profusion et la richesse des archives et données inédites qu'ils nous offrent. Se pencher sur le casse-tête glozélien en se passant de leur lecture serait tout simplement une erreur.

Que leur auteur soit vivement félicité et remercié pour sa rigueur, son opiniâtre volonté de poursuivre l'instruction de l'épais dossier, ainsi que pour son autorisation de nous permettre de reproduire ici ses lignes nous éclairant sur l'origine et l'ancienneté du nom Glozel. Peut-être futiles au premier abord, ces précisions complémentaires, loin d'être anodines, démontrent à suffisance jusqu'où peut se loger la mesquinerie dès lors qu'on s'ingénie à déprécier une découverte en attisant la polémique. Il faut en effet se souvenir que des adversaires de l'authenticité du site ont contesté ce toponyme, arguant que le Dr Morlet aurait à dessein usé de cette graphie dans le but de conférer davantage de prestige aux trouvailles. Comme le souligne Joseph Grivel, il avait pourtant été signalé en 1932 qu'une carte géographique dite carte Montaut, datant du dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, mentionnait

<sup>1</sup> Nous en faisons la recension en dernière partie de ce document.

<sup>2</sup> Les principaux éléments marquants de l'« Affaire de Glozel » sont repris dans l'encadré « Glozel : quelques dates, quelques faits » en fin de document.



déjà le nom Glozel, en lieu et place d'autres appellations également utilisées au fil du temps. Il est dommage que les défenseurs du site n'aient pas alors publié ce document qui aurait montré à l'évidence que ces accusations étaient sans fondement. Stimulés par le travail de l'auteur qui n'a pas eu l'opportunité de le trouver, nous avons tenté notre chance et avons eu la bonne fortune de le localiser. Grâce à l'aide de Nicole et Louis Torchet, qui nous ont mis sur la piste, celle de la Direction des Archives départementales de l'Allier, et enfin la bienveillance et l'amabilité de Fabienne Gelin, responsable des Fonds Patrimoniaux de la Ville de Vichy (Médiathèque Valéry-Larbaud), nous reproduisons dans ce cahier une portion de la carte topographique et orographique de l'Allier, dressée sous les ordres de Bernard Louis Célestin Montaut, entre 1877 et 1879, mentionnant le toponyme Glozel. Nous les en remercions tous chaleureusement. Pour ce qu'on avait surnommé jadis « la guerre des briques », comme pour toute guerre – on le mesure plus encore aujourd'hui, hélas – les mots sont aussi une arme, dont les détracteurs du Dr Morlet et de la famille Fradin ne se sont pas privés.

PATRICK FERRY

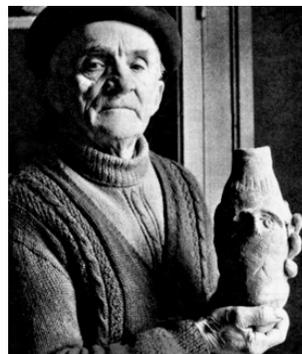
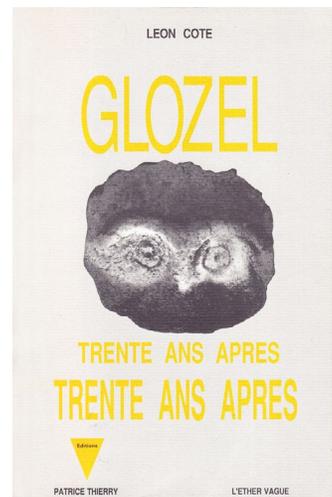
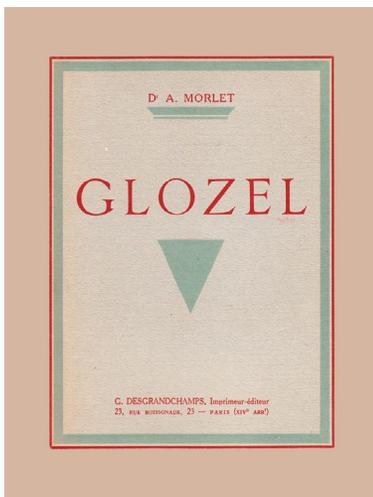


Figure I.1. Trois grands « incontournables » de la littérature glozélienne : Glozel d'Antonin Morlet, Glozel et ma vie d'Émile Fradin et Glozel trente ans après de Léon Côte.



Figure 1.2. La trilogie de Joseph Grivel

## L'ÉTYMOLOGIE DU TOPONYME GLOZEL

On nous a fait observer à juste titre que *Glozel avant Glozel – Confins et sanctuaires* proposait l'étymologie de nombreux toponymes et microtoponymes locaux (comme Ferrières, Sichon, Vareille, Arronnes, Bois rond, Mialennes, Pierre soulén, pré des Moines...), mais n'envisageait pas celle de Glozel. Peut-être cet apparent oubli tient-il à l'opportunité d'associer ce toponyme aux découvertes faites au Champ des Morts, comme nous l'avons avancé dans *La préhistoire chahutée* :

Le gisement est en effet éloigné de plus de 600 mètres du lieu-dit et échappe ainsi quelque peu au nom de Glozel qui désigne le hameau et ses environs les plus immédiats. Est-on encore bien à Glozel sur les bords du Vareille ? Les seuls toponymes qui concernent alors le gisement sont les désignations de parcelles, fournies par le cadastre et attestées par l'usage, notamment celle de champ Duranthon. Dans le fond de vallée qui l'accueille, le champ de fouilles n'est en outre guère plus éloigné de deux autres hameaux accrochés au versant sud : Guerrier et Demon. Et si le Champ des Morts est rattaché à Glozel, ce n'est pas pour de solides raisons topologiques (hormis le fait qu'il appartient, comme le hameau, au versant nord du vallon), mais pour la simple raison que les inventeurs du gisement habitent Glozel, qu'ils sont propriétaires d'un domaine qui s'étend du hameau à la rive gauche du Vareille et donne ainsi unité à l'ensemble, qu'en outre la rive droite du Vareille que dominant les hameaux de Guerrier et Demon relève administrativement d'une autre commune, celle du Mayet-de-Montagne.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> *La préhistoire chahutée*, 2003, pages 356-357. Pour distinguer notre texte et nos notes du texte et des notes des passages cités, nous utilisons deux couleurs différentes.

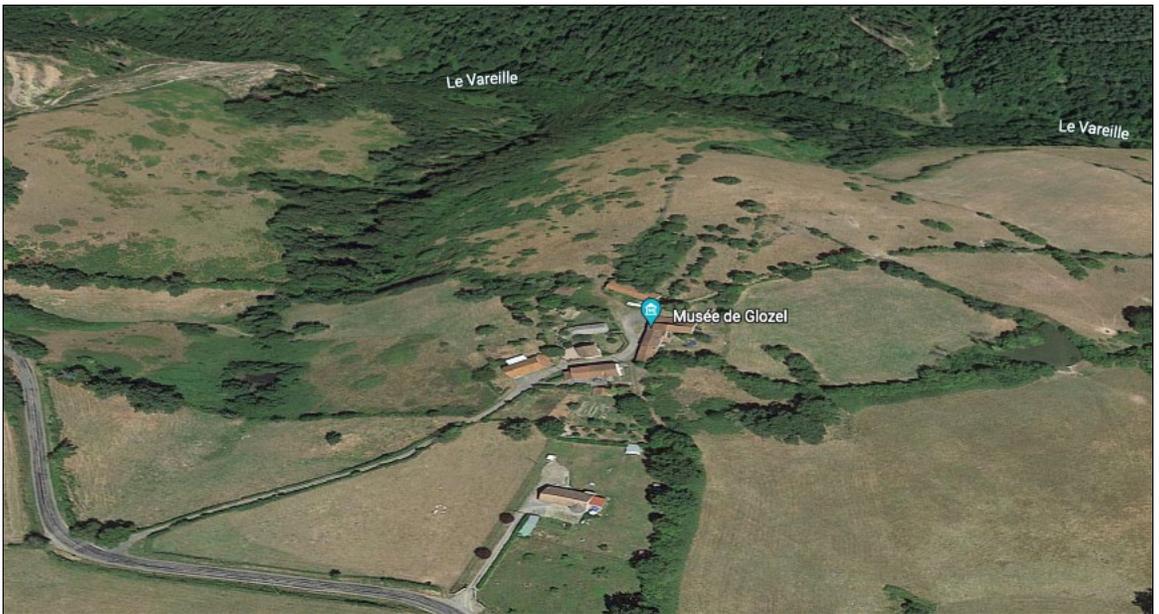


Figure II.1. Vue aérienne du hameau de Glozel. Le Champ des Morts se trouve au centre de l'image, sous le Vareille. (Google Earth)

Cette conjecture a à nouveau été avancée dans *Glozel avant Glozel – Confins et sanctuaires*, dans l'annexe consacrée à la « Légende de la ville des Clairières ». <sup>2</sup> Il nous semble en effet que seul le toponyme Duranton, qui désigne le champ où ont été faites les découvertes, peut leur être légitimement associé. <sup>3</sup>

Il n'en reste pas moins que l'étymologie de Glozel mérite une attention particulière. Pour ce faire, il convient d'abord de collecter toutes les graphies attestées du toponyme, précieux indices de l'origine du vocable. Cette question a d'ailleurs fait naître un débat dès le début de l'affaire de Glozel. Nous en avons rendu compte dans *La préhistoire chahutée* <sup>4</sup> :

Dès 1926, le débat sur la priorité de l'invention de Glozel se double d'une querelle nominaliste sur la lettre du toponyme qu'on doit associer aux découvertes de Ferrières. Elle prend l'allure de ces disputes d'érudition locale où s'épuisent des aspirations encyclopédiques sur un sujet insignifiant. C'est ainsi que le *Bulletin de la Société d'Émulation du Bourbonnais* décline scrupuleusement toutes les leçons attestées pour ce nom promis à un renom considérable : Le Glozet, Clozet, Glozel, Glozet, Clozel <sup>5</sup>. C'est Viple qui ouvre la querelle quelques mois plus tôt. Dans une réponse à van Gennep, il corrige en « Glozet » la dénomination de « Glozel » que selon lui l'animateur de la chronique « Préhistoire » du *Mercur*e a improprement utilisée <sup>6</sup>. Dans le même numéro, van Gennep croit utile de répliquer à cette pécadille : « La localité s'appelle, d'après mon enquête sur place, à volonté Clozet, Glozet et surtout Glozel. Les Fradin disent tous Glozel ; d'ailleurs l'adjectif glozé-

<sup>2</sup> *Glozel avant Glozel - Confins et sanctuaires*, 2019, pages 209-211.

<sup>3</sup> Et il serait extrêmement réducteur de ne reconnaître, ici, qu'un patronyme...

<sup>4</sup> *La préhistoire chahutée*, 2003, pages 355-356.

<sup>5</sup> *Bulletin de la Société d'émulation du Bourbonnais*, 1926, page 273.

<sup>6</sup> Lettre de Viple à Vallette, directeur du *Mercur*e de France, du 7 juillet 1926, publiée dans le *Mercur*e du 1<sup>er</sup> août 1926, page 703.

lien est plus euphonique que glozétien.<sup>7</sup> En 1927, le sujet est encore débattu : « Le cadastre, section A, porte Glozet. C'est le docteur Morlet qui écrit Glozel dans ses brochures sur la station néolithique de ce village. On dit aussi Clozet ou Clozel. »<sup>8</sup> Et Chabrol relance la question le 8 novembre 1928, au cours d'une conférence à l'Institut international d'anthropologie : « Glozel est un nom récent : on disait autrefois Cioset, Ciosel. »<sup>9</sup> Le sujet n'est pas épuisé puisque Cartereau y revient en 1931 dans une lettre adressée au *Mercur* : « Je dis : Glozet, me refusant, ainsi, à dénaturer le nom du lieu-dit inscrit sur tous les documents officiels : carte de Cassini (Le Glozet), cadastre et carte du ministère de l'Intérieur (Glozet), carte de l'état-major (variante : Clozet), lequel est d'ailleurs celui scientifique du gisement archéologique, d'après les œuvres des premiers archéologues, dont M. Viple, qui nous l'ont fait connaître. »<sup>10</sup> Et en 1934, Viple croit encore utile de résumer la discussion sur le sujet : « On a beaucoup discuté sur la forme du nom de ce village. Le cadastre porte "Glozet". On dit aussi "Closet" ou "Closel", ce qui signifie petit clos. Chazaud écrit : "Closel" (*Dictionnaire des noms de lieux habités du département de l'Allier*, n° 4064). La carte de Cassini donne "le Glozet" ; la carte de l'État-Major et la carte du Ministre de l'Intérieur, "Glozet" ; la carte Montaut, "Glozel". »<sup>11</sup>

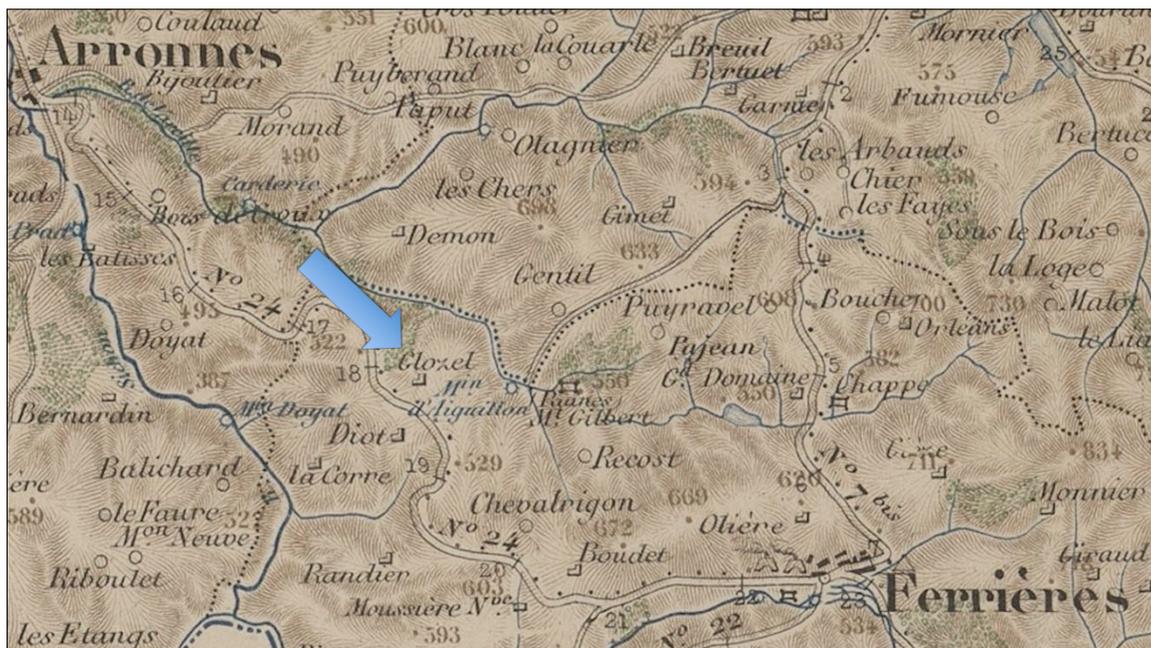


Figure II.2. Extrait d'une carte Montaut de l'arrondissement de Lapallise, dressée entre 1877 et 1879, montrant le toponyme Glozel. Fonds Patrimoniaux de la Ville de Vichy, médiathèque Valery-Larbaud.

(<https://mediatheques.vichy-communaute.fr/patrimoine/les-collections>)

<sup>7</sup> Lettre de van Gennepe à Vallette, *Mercur de France*, 1<sup>er</sup> août 1926, page 707.

<sup>8</sup> Lettre du curé Naud à Antonin Mallat, *Mercur de France*, 15 avril 1927, page 475.

<sup>9</sup> *Les Débats*, 10 novembre 1928. Également « Ce que l'on peut voir autour de Glozel », *Revue anthropologique*, 1929, page 154, note 2. Chabrol fait alors référence à la prononciation vernaculaire du toponyme et non plus à sa graphie. L'instituteur Barraud s'appuie sur cette prononciation locale pour fonder une hypothèse sur le sens du toponyme, *Bulletin de la Société d'émulation du Bourbonnais*, 1928, page 78.

<sup>10</sup> Lettre du 9 mars 1931, *Mercur de France*, 1<sup>er</sup> avril 1931, page 212.

<sup>11</sup> « Le mystère de Glozel », *Bulletin de la Société d'émulation du Bourbonnais*, 1934, page 200.

Figure II.3. Les deux graphies, Clozet et Glozel, sont attestées dans les registres de la paroisse de Chevalrigon, dont relevait le hameau jusqu'à la Révolution.

Cette querelle est alors moins dictée par un souci de rigueur scientifique que par une motivation partisane, Glozet et Glozel devenant les étendards de deux appropriations des découvertes, comme nous l'avons suggéré :

On réalise alors que le débat nominaliste autour du nom de Glozel n'est de fait rien d'autre qu'un prolongement du débat sur la priorité de l'invention du gisement. Les protagonistes des deux débats sont les mêmes, rangés derrière le *Bulletin de la Société d'Émulation du Bourbonnais* d'une part, le *Mercure de France* d'autre part. Il s'agit simplement de prendre possession du gisement en s'appropriant son identité nominale. L'enjeu est à nouveau démiurgique, car nommer c'est aussi créer. Cette appropriation est d'ailleurs la seule qui soit encore loisible à ceux qui n'ont plus accès à la réalité du champ de fouilles. Dans le même temps où Morlet découvre Glozel et invente le « glozélien », la Société d'Émulation du Bourbonnais révèle donc Glozet et construit son « glozétien ». La différence des deux appellations n'a pour but que de démarquer deux conceptions des découvertes. Et si la leçon défendue par la société savante de Moulins parvient à faire reconnaître qu'elle se fonde sur un usage plus anciennement et plus généralement attesté, elle peut espérer, au moyen de cette caution, accréditer son point de vue sur la réalité archéologique que recouvre cette dénomination mieux établie.<sup>12</sup>

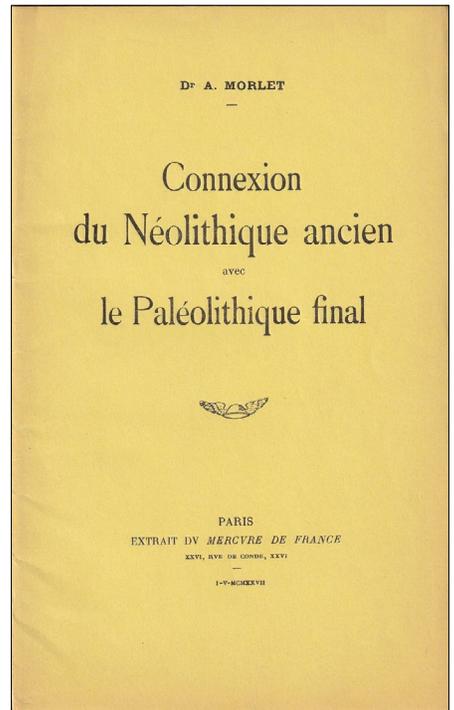


Figure II.4. La revue *Mercure de France* a largement participé au débat glozélien. Ce tiré à part de 1927 publie un des articles d'Antonin Morlet.

Alors Glozet ou Glozel ? De fait, les deux formes sont attestées. Et si les cartes et plans font incontestablement de Glozet une graphie plus ancienne, la consultation des registres paroissiaux, auxquels on n'a pas fait référence à l'époque, laisse apparaître que les

<sup>12</sup> *La préhistoire chahutée*, 2003, pages 357-358.

deux formes sont utilisées concurremment depuis au moins le XVII<sup>e</sup> siècle<sup>13</sup>. Les variantes en sont Gloset, Glosel, Glauzet, Glausel, le « au » étant dans ces deux dernières formes l'indice phonétique d'un [o] fermé. À cette famille se rattachent Clozet, Closet, Closet et Clozel, du fait de la sonorisation courante du [k] en [g] devant [l] en Bourbonnais<sup>14</sup>. Ainsi que Closeau et ses variantes, forme consécutive à la vocalisation fréquente du [l] final.<sup>15</sup> La collecte exhaustive des graphies, qui ont fixé le vocable à différentes époques, est un préalable nécessaire pour pouvoir donner au toponyme le sens qui lui revient. Cette interprétation étymologique a été entreprise dès le début de l'affaire, comme nous en avons déjà rendu compte<sup>16</sup> :

On apprend ainsi avec van Gennepe que Glozel signifierait « petit clos »<sup>17</sup>. Toutefois, il revient plus tard sur cette première interprétation, et la rectifie. « On se rappelle peut-être une note de moi sur l'origine du mot Glozel, Closet, que je rattachais à clos, petit hameau. Mais je pourrais bien m'être trompé. En effet, dans le volume de Blanchet, pages 18-20, je trouve une liste de dénominations spécifiques des souterrains-refuges : *bove* dans l'Artois, *mucho* en Picardie, *creute*, *crotte*, assez répandu, *cusarne* en Auvergne, *ganne*, etc. Or, parmi ces noms, qui ont donné naissance à des lieux-dits, se rencontre *cluseau*, *clouzeau*, en limousin, *clouzel*, *cluzel* dans la Loire, *cruzel* dans le Tarn-et-Garonne ; l'idée est évidemment que c'est un endroit creux où l'on s'abrite. Je pose donc la question : le lieu-dit Clozet, Glozel n'appartient-il pas à cette même série ? Et le hameau ne serait-il pas situé près d'un souterrain-refuge non encore découvert, semblable à celui de Puyravel, lieu-dit qui comme Puichemin (Poitou), Pech des Cruzels (Tarn-et-Garonne) indique une excavation artificielle ? »<sup>18</sup> Levistre, qui s'est penché sur la toponymie locale bien avant la première visite de van Gennepe, confirme : « Glozel vient évidemment de *gloz*, *gleuz*, qui, en celtique, signifie creux, trou, tombe, et, par extension, cimetière. » Ceci « peut s'appliquer aux Cluzel, Cluzeau, Cluzet et autres noms de lieux de la même forme. »<sup>19</sup>

Tout est déjà dit dans les deux suggestions d'Arnold van Gennepe. Glozel, Glozet et leurs variantes seraient un diminutif dont le premier sens possible serait celui de « petit clos ». L'ethnographe aurait pu fonder cette signification sur le *Dictionnaire de l'ancienne langue française* de Frédéric Godefroy : « Closet, -zet, -cet, petit clos, petit enclos » et également « Closet, clous., clos., cloc., clus., -eau, -eaut, petit clos, petit enclos ».<sup>20</sup>

Ce sens de « petit clos » rattache le toponyme Glozel à des microtoponymes très fréquents en Montagne bourbonnaise qui sont « clos », « petit clos », « enclos », mais aussi

<sup>13</sup> Certes, lorsqu'ils localisent les paroissiens, les curés successifs de Chevalrignon évoquent presque toujours le « village du Glozet » ou « domaine du Glozet », ou simplement « le Glozet ». Mais Gilbert Colin, propriétaire du domaine aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, fait systématiquement suivre la signature de son nom de la mention « du Glozel ».

<sup>14</sup> C'est cette sonorisation ou voisement qui fait de Claude un(e) Glaude.

<sup>15</sup> Si, par exemple, Châtel persiste dans des toponymes comme Châtel-Montagne ou la Pierre Châtel de Saint-Nicolas-des-Biefs, l'ancien « castel » ou « chastel » est généralement devenu un « château ».

<sup>16</sup> *La préhistoire chahutée*, 2003, page 356.

<sup>17</sup> Lettre de van Gennepe à Vallette, *Mercur de France*, 1<sup>er</sup> août 1926, page 707.

<sup>18</sup> *Mercur de France*, 15 février 1928, page 238.

<sup>19</sup> *Mercur de France*, 1<sup>er</sup> novembre 1932, page 721.

<sup>20</sup> Frédéric Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, tome 2, 1883, pages 160-161.

« closdit », « clos dit », « closdis », « clodis », « clody », « claudit »<sup>21</sup>..., à savoir des pièces de terre fermées par une clôture, soit en saillie (palissade, haie...), soit en creux (fossé). Il peut alors s'agir d'un jardin, d'un verger ou d'un pacage, dont la fermeture sert à protéger ce qu'il contient, végétaux ou animaux. Ce microtoponyme est intéressant du point de vue archéologique car il peut faire référence à un mur ancien réutilisé comme clôture. Mais Glozel et ses variantes peuvent aussi désigner un lieu clos souterrain. Le *Dictionnaire* de Godefroy ignore ce sens. Il est toutefois rendu vraisemblable par la coïncidence fréquente de ce toponyme et d'une galerie souterraine, en Montagne bourbonnaise comme ailleurs. Localement, deux hameaux Le Cluzel sont associés à un souterrain : le Cluzel, à mi-distance des bourgs du Mayet-de-Montagne et d'Arnonnes et Le Cluzel à deux kilomètres au nord-est du bourg d'Arfeuilles.

Ce sens est confirmé par de nombreuses publications. Voici des passages de quelques-unes d'entre elles, concernant le Bourbonnais et les régions voisines.

À propos des souterrains-refuges, Adrien Blanchet signale que « le Limousin préfère le nom fréquent de Cluseau, ou Cluzeau », mot que l'on « retrouve sous des formes voisines dans la Loire (Clousel ou Cluzel, fréquemment sout. du Clouzel). »<sup>22</sup>

Ces Cluzels foréziens avaient déjà été envisagés par Louis-Pierre Gras :

« Le nom de Cluzel, Cluset, Closel, pourrait peut-être rappeler des habitations primitives. On trouve dans le Velay près du village de Tressac « une roche volcanique qui montre, dans ses escarpements à pic, une cavité dite le Clousel, probablement pré-historique, pouvant avoir servi de grotte-refuge, et non loin de là, entre Cheyrac et Tressac, on observe d'autres concavités du roc, dont le nom Agleïse (église) éveille l'idée de quelque ancien usage religieux (M. Aymard, *Ancienne route ou estrade du Puy en Forez*). Nous avons en Forez, dans les montagnes de Roche, un village nommé anciennement Eglizieu. Quant aux Cluzels, il en existe près St-Etienne, à St-Genest-Lher, à Chalmazel, à St-Didier-sur-Rochefort sur le chemin de Prabois à Chazelles (Terriers de 1464), à St-Bonnet-de-Couraux sur le chemin de Loibes à Faverges (Terrier de 1387 et de 1438), à Châtelneuf sur le chemin de Lesdoua à Fraisse (Terrier de 1576), à Essertines sur le chemin du Chevalard (Terrier de 1440), et à Lézigneu où un terrier de 1530 mentionne « *terram alvorum doz Clusel* » peut-être des fosses antiques ?<sup>23</sup>

Vincent Durand revient sur le sujet suite à une communication à la Diana d'Alfred Bertrand de la Société d'émulation du département de l'Allier<sup>24</sup> :

Il est bien regrettable que les souterrains étudiés par lui avec tant de soin et de patience ne lui aient livré aucun objet permettant de fixer avec quelque certitude l'époque où ils ont été creusés.

Jusqu'à présent, les explorateurs peu nombreux qui ont pénétré dans les excavations du même genre signalées sur plusieurs autres points du Forez ne paraissent pas avoir été beaucoup plus heureux.

<sup>21</sup> Godefroy, tome 2, 1883, page 162, mentionne « clotis, clodis » avec le sens d'enceinte.

<sup>22</sup> Adrien Blanchet, *Les souterrains-refuges de la France*, 1923, réimpression 1983, pages 18 et 19.

<sup>23</sup> Louis-Pierre Gras, *Essai de classification des monuments pré-historiques du Forez*, 1872, pages 41-42.

<sup>24</sup> « Les souterrains du Forez. Les Clusels. Observations de M. Vincent Durand », *Bulletin de la Diana*, juillet-octobre 1886, pages 356-359.

Ce n'est pas que ces monuments soient fort rares. M. Durand en cite quelques-uns. Au nombre des plus remarquables est le souterrain qui débouche sur la route de Roanne au Puy, dans la traversée du bourg d'Arthun, au pied de la nouvelle maison d'école ; il est creusé dans le gor ou sable fossile et se prolonge, dit-on, assez loin sous les vignes du côté de l'ouest. Une galerie analogue traverse le jardin de la cure de Trelins et vient aboutir dans les caves de M. Mournaud. A Bazourges, commune de Boisset-Saint-Priest, M. Nicolas en a récemment découvert un autre dont la longueur est considérable. Lors de la construction du chemin de fer de Saint-Etienne à Clermont, le pic des terrassiers éventra, au hameau d'Anzon, commune de Saint-Laurent-sous-Rochefort, un souterrain qui fut presque immédiatement muré. A Saint-Sixte, il en existe un taillé dans le roc et communiquant avec la maison Moreau, près du cimetière. Dans la même commune, le défoncement d'un terrain en vue d'y planter de la vigne en a fait naguères découvrir un autre en soir et à proximité du chemin de Theil à Varennes, loin de tout lieu actuellement habité ; cette cachette ou ce refuge devait exister au XIV<sup>e</sup> siècle, car il semble être mentionné, sous le nom de Clusel de Theil, dans un terrier des années 1400 à 1402 (*El Clusel de Theil, juxta iter quo itur de Varennis versus Theil ex occidente*, Archives de la Loire, Terrier Gaudet, de Bussy, f° 157). On croit en effet que ce mot de Clusel, Closel, a le sens d'excavation, souterrain. Gras a signalé un certain nombre de lieux qui le portent. On en peut aisément grossir la liste<sup>25</sup>. A Jeansagnières même il existe un hameau du Cluset, qui possède aussi probablement sa galerie secrète. Les chercheurs feront bien de tenir compte de cette appellation, partout elle se rencontre.

Des monuments similaires ont été observés dans les départements voisins. M. Bertrand signale ceux du Puy-de-Dôme. Dans la commune d'Arconsat faisant partie de ce département, sur la limite même du Forez, un souterrain creusé dans le gor fut découvert il y a un certain nombre d'années ; son entrée se voit au milieu d'un champ, au lieu-dit les Bessières, près du hameau de la Croix du Poyet, entre la route de Lyon à Bordeaux et le chemin de fer. M. Durand cite aussi l'importante galerie souterraine qui existe dans la commune de Pontcharra (Rhône), sur le chemin de Miolan à Vindry ; elle offre la plus grande ressemblance avec celles d'Arconsat et d'Arthun. »<sup>26</sup>

<sup>25</sup> Le Glozet (Champoly), sur le chemin de Champoly à Corbillon (Cabinet de M. le vicomte de Meaux. Terrier d'Urfé, signé Lestra et Relanges, 1539, fos 37, 235). — Le Cluzel, hameau (Grammont). — Le Clauzet (Gumières ?) sur le chemin de Chazelles à Saint-Anthème (Arch. de la Diana. Terrier Regnault, de Gumières, 1513-1516, f° 143). — Le Clusel (les Noës). (Noëlas, *Dict. géographique du canton de Saint-Haon*). — Le Clusel (Luriec), sur le chemin de Luriec à Reyrieu (Arch. de la Diana. Terrier Pomel, de Saint-Bonnet-le-Château, 1549-1580, f° 39). — Le Cluzel (Nollieu), près Pizay (Arch. de Goutelas. *Etat des terres tachibles de la commanderie de Verrières, XVI<sup>e</sup> siècle*, f° 641). — Le Closet (Saint-Just-en-Bas), sur le chemin du Verney au Genetey (Arch. de la sacristie de Saint-Just. Terrier Poncet, 1484-1535, f° 58). — Le Cluzel (Saint-Just-en-Chevalet), près la Borja (Cabinet de M. le vicomte de Meaux. Terrier du Bost, de Saint-Just, copie ancienne, f° 88). — Le Clauzet (Saint-Maurice-en-Gourgois), communal près le hameau de Sabonnières (Arch. de la Diana. Terrier Pomel précité, f° 244 v°). De plus amples recherches en feraient sans doute découvrir beaucoup d'autres. On trouve dans du Cange, au mot *Clusella*, ce curieux texte emprunté à une ordonnance de Raymond VII, comte de Toulouse, contre les Albigeois, de l'an 1223 : *Et omnes cabanae suspectae a communi castrorum habitatione remotae, et spelunae inforeiatae, et Clusellae in locis suspectis et diffamatis destruantur, vel obturentur.* »

<sup>26</sup> Voir aussi Jean-Etienne Dufour, *Dictionnaire topographique du Forez*, 1946, page 225.

Paul Dupieux aborde la question pour le Bourbonnais :

« À beaucoup d'exemplaires sont dispersés en France les lieux dits *Cluseau*, *Cluzel*, ou autres de la même famille, qui proviennent du latin populaire *clusellum*, variante de *clusellum*, petit clos. C'est dans le Forez et son prolongement naturel, la montagne bourbonnaise, que, selon une judicieuse observation de M. Adrien Blanchet, le mot *Cluzel* désigne souvent un souterrain. À *clusellum* se rattache le domaine du *Closet* ou du *Closet*, à Ferrières-sur-Sichon, qu'un temps de célébrité bien usurpée a transformé en *Glozel*. On prononce, dans le patois local, « le Kyoset », ou mieux « le Clyoset » (*y=yod*).<sup>27</sup> Ce son, difficile à rendre, qui approche d'un groupe *cl* mouillé, se retrouve dans les *Cluzel*, celui d'Arfeuilles, celui du Mayet-de-Montagne, celui de Saint-Prix, ceux de moindre intérêt. Mais l'excavation qui dépend du Cluzel, au Mayet, qui fut explorée d'abord par les propriétaires, MM. Lamy, qui aurait livré de curieux signes alphabétiques ou magiques, est en réalité située au *Champ de Gonges*.<sup>28</sup>

*Figure II.5. Tablette à inscriptions, 35 x 25,50 cm. Le linguiste français Joseph Loth s'y réfère à propos du mot gloz, dans son intervention à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dont le texte est reproduit ci-après. (Photo de la tablette in Morlet et Fradin, 1926, p. 33)*

Au hameau de Glozel est donc associée l'idée d'un lieu clos, de plein air ou souterrain. Le toponyme est toutefois plus singulier, car bien plus rare<sup>29</sup>, que les « clos » et « clodis » dont la microtoponymie locale regorge. Il reste à fonder ce sens sur la réalité des lieux. Il en existe déjà quelques indices...



<sup>27</sup> Il semblerait même qu'en patois local, d'après le témoignage de la famille Fradin, le [k] initial disparaît quasiment et que la prononciation du toponyme commence par la mouillure d'une semi-voyelle [j]. Ainsi, « Le Glozel » se prononcerait [ljoze].

<sup>28</sup> Paul Dupieux, *Les noms de souterrains et d'industries en Bourbonnais*, 1947, page 10.

<sup>29</sup> Hormis Cluzel sur la commune du Mayet-de-Montagne, Glozel est le seul toponyme de cette famille sur le territoire de la commune de Ferrières et des communes bourbonnaises circonvoisines.

## Académie des inscriptions et belles-lettres

### Séance du 10 février 1928

Lors de la séance du 10 février 1928 de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, Joseph Loth, professeur au Collège de France, a lu la note suivante, concernant la forme et le sens du toponyme Glozel (*Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1928, pages 48-49) :

Il m'a paru de quelque intérêt de déterminer la forme et le sens du nom du hameau de la commune de Ferrières-sur-Sichon (Allier), sur lequel l'Europe entière a plus que jamais les yeux fixés, aujourd'hui appelé communément *Glozel*.

Dans une lettre adressée à M. A. Mallat, correspondant de la Société des Antiquaires de France, datée du 22 décembre 1926, M. Antonin Naud, curé-doyen de Ferrières, à propos des trouvailles de Glozel, lui dit incidemment que le cadastre, section A, porte *Glozet* et que c'est le Dr Morlet qui écrit *Glozel* ; mais, ajoute-t-il, on dit aussi *Clozet* et *Clozel*, qui pourrait signifier *petit clos*<sup>30</sup>.

La forme sincère paraît être *Clozel* et sporadiquement *Clozet* : ce nom de lieu paraît avoir été fort répandu.

Ayant trouvé récemment dans une revue bretonne le nom du village de *Le Clozel* en Bruz, Ille-et-Vilaine, je demandai de plus amples renseignements sur ce nom de lieu à M. Bourde de la Rogerie, archiviste du département. Il m'apprit très obligeamment par une lettre datée du 29 janvier, que *Le Clozel* -en-Bruz est appelé *Le Clausel*-en-Phézeril en 1586. Il me signale en outre : *Le Clozel* en Bléruais, Boisgervilly, Iffendic, Muel, Parthenay, Sainte-Anne-sur-Vilaine<sup>31</sup>.

C'est un nom évidemment dérivé de *clos* et qui en a tous les sens. D'autres dérivés très voisins sont *Les Closets* en Saint-Méloir-des-Ondes ; *Le Clozeau* en Taillis ; *Les Clauzais* en Sixt.

Quant à la forme *Glozel* par *gl* au lieu de *cl*, c'est sans doute un fait de prononciation locale, nous en avons des exemples en Bretagne. Le breton ne connaît pas le changement de *cl* initiale en *gl*, en dehors de la composition syntactique. Or dans le Morbihan bretonnant, tout au moins dans le bas-vannetais (et ailleurs) on prononce *Glôd* au lieu de *Clôd*, qui est le nom français *Claude*. Cette forme n'a pu nous venir que du Morbihan de langue française.

Pour mémoire, j'ajouterai qu'on a voulu lire *gloz* sur une des tablettes d'argile de Glozel et qu'on est allé jusqu'à y voir *Glozel*, supposant sans doute un faux, car c'en serait un par *gl* initial et par *z* au lieu de *s*, forme ultra-moderne. Il faut avouer qu'en ce cas, le faussaire aurait fait preuve d'une rare stupidité.

D'ailleurs la lecture *gloz* est inexacte, comme on peut s'en rendre compte en se reportant à la dernière ligne de la gravure originale, fig. 35, page 33, du *Troisième fascicule* de l'ouvrage du Dr Morlet et E. Fradin, *Nouvelle station néolithique*, Vichy, 1926<sup>32</sup>.

<sup>30</sup> *Mercure de France* du 15 avril 1927, p. 475, note 1.

<sup>31</sup> M. Bourde de la Rogerie a puisé les renseignements ci-dessus dans le *Dict. topographique d'Ille-et-Vilaine*, de l'abbé Bossard, encore inédit, mais dont la publication a été décidée.

<sup>32</sup> Depuis cette lecture, M. Dode, docteur en droit, correspondant de l'Académie d'Agriculture, originaire de Sorbier (Allier), m'a appris que *gl* initial pour *cl* est la règle, dans le patois du Bourbonnais et que *glozet* et *glozel* se prononcent *glozé*, ce qui explique qu'on ait écrit indifféremment *Glozet* et *Glozel*.

## POST-SCRIPTUM : À PROPOS DU *TEMPS ENFOUI* DE JOSEPH GRIVEL

Kadath avait eu le plaisir de publier, en leur temps, les comptes rendus des deux premiers ouvrages de Joseph Grivel<sup>1</sup>. Et c'est avec tout autant de plaisir que nous avons lu son troisième opus, *Le temps enfoui*. Alors que le premier volume, *La préhistoire chahutée* (2003), présentait par le menu l'historique de « l'Affaire », depuis ses débuts en 1924 jusqu'en 1941, et que le deuxième, *Glozel avant Glozel* (2019), traitait des contextes locaux ayant accueilli Glozel, le nouveau livre de Joseph Grivel complète avec bonheur le tableau en reprenant la narration de l'historique, couvrant ainsi la période qui va des dernières années d'avant-guerre à aujourd'hui. Une période non moins riche que la précédente, avec des tentatives de datation à partir des années '50, la promesse de nouvelles fouilles dans les années '80, des essais de déchiffrement des signes et le développement de structures associatives.

Mais pourquoi ce titre ? Si « *Glozel après-guerre* » est tout à fait explicite et ne nécessite pas le moindre commentaire, qu'en est-il du « *temps enfoui* » ? Il se réfère, nous apprend l'auteur, à une anecdote rapportée par Émile Fradin dans ses mémoires<sup>2</sup> : trop grande pour la hauteur des pièces de la maison, l'horloge familiale avait dû être enfoncée d'un bon demi-mètre dans le sol, heureusement en terre battue.

Tout autant que le fut *La préhistoire chahutée*, ce *Temps enfoui* constitue une mine d'informations pratiquement inépuisable, résultat du dépouillement complet des volumineuses archives du Musée de Glozel, mais aussi de l'exploitation de documents publics d'ordinaire inaccessibles car protégés par les services concernés. Le lecteur le plus averti sera ravi d'y trouver des analyses pertinentes et novatrices sur les différents aspects de la question. Il lira aussi avec intérêt le détail des faits et anecdotes qui émaillent la vie glozélienne, permettant d'en saisir avec précision les tenants et aboutissants. Enfin – et ce n'est pas son moindre mérite –, l'ouvrage de Grivel permet, une fois de plus, de prendre pleinement conscience de la force de caractère dont firent preuve Antonin Morlet et Émile Fradin, en butte à une hostilité qui ne s'est jamais vraiment éteinte, et à des difficultés de tous ordres, matérielles, pécuniaires, administratives et techniques. Combien d'autres auraient jeté l'éponge !

### Promenade au fil des pages

*Le temps enfoui* reprend donc l'historique de Glozel à partir de la fin des années '30, au terme d'une époque qui a vu se clôturer la série de procès opposant les anti-glozéliens à Morlet et Fradin ; procès gagnés comme on le sait par ces derniers. Mais ainsi que le résume Joseph Grivel, les succès judiciaires ne peuvent faire oublier une situation plutôt préoccupante :

*Morlet a perdu les principales cautions scientifiques [<sup>†</sup> <sup>3</sup>] qui permettaient d'accéder aux plus prestigieuses institutions du savoir et d'y faire aborder la question de Glozel.*

<sup>1</sup> Voir dans la bibliographie, partie « Glozel dans Kadath » : 2008(b), p. 50 et 2020, p. 10-13.

<sup>2</sup> Fradin, 1979.

<sup>3</sup> (Nos quelques interventions explicatives dans les citations sont mises entre [ ] et précédées du signe †.) Parmi les personnalités scientifiques les plus en vue, on peut citer Salomon Reinach (1858-1932), conservateur du musée de Saint-Germain-en-Laye, Charles Depéret (1854-1929), doyen de la Faculté des sciences de Lyon, ainsi que Joseph Loth (1847-1934) et Émile Espérandieu (1857-1939), tous deux membres de l'Académie des inscriptions. Par contre, les adversaires les plus redoutables sont, eux, toujours bien vivants !

*Et il a vu se fermer l'une après l'autre les tribunes médiatiques, de la presse populaire quotidienne aux publications spécialisées, qui faisaient écho au débat [\* dont le *Mercur* de France, voir figure II.4 supra]. Le moment n'est donc plus à l'exhibition d'un sujet dont le public, de surcroît, a commencé à se lasser<sup>4</sup>.*

Face à cette situation, Antonin Morlet prend la décision la plus sage : il suspend les fouilles, laissant ainsi intactes des zones de terrain pour des prospections ultérieures. Il estime par ailleurs, et avec beaucoup de lucidité, à une cinquantaine d'années le temps nécessaire à un apaisement des passions. Mais pour Morlet, cet arrêt des fouilles ne signifie pas qu'il se désintéresse de Glozel pour autant. Dans les années qui suivront et jusqu'à sa mort en 1965, il se consacrera à la publication de ses travaux, parmi lesquels, outre une suite à son *Glozel*, la publication d'*Origines de l'écriture*, synthèse de ses travaux épigraphiques, ainsi qu'un *Corpus des inscriptions*. À ce propos, Joseph Grivel fait remarquer les imperfections du *Corpus*, et notamment la qualité toute relative des relevés au trait. Pour une bonne base de relevés, il suggère – et on ne peut qu'abonder en son sens – le recours à des « *photographies multiples d'une même inscription en variant les éclairages rasants*<sup>5</sup> ». Un travail qui reste à faire...

Ce n'est pas une surprise : l'autre grand sujet qui occupera Morlet durant ces années concerne les datations. Ainsi, c'est à son initiative que sont entreprises les premières analyses. À l'époque, on ne dispose – et c'est déjà un progrès considérable – que de la toute jeune méthode de datation par carbone 14. Le chapitre 2 du *Temps enfoui* retrace par le menu les nombreuses difficultés rencontrées par Morlet ; difficultés d'ordre technique, mais aussi financières et administratives. Malgré la collaboration de personnalités telles le Suédois Harry Söderman, l'Américain Robert Gerard et le Français Jacques Labeyrie, ces tentatives resteront finalement sans grand lendemain.

Les années '60 vont être pour Glozel l'occasion de se relancer auprès du grand public. C'est à cette époque en effet que se développe largement le thème des civilisations disparues (et de leurs Grands Ancêtres supposés), dont Glozel serait le témoin possible, ainsi que le proposeront plusieurs auteurs à succès, dont l'écrivain Robert Charroux. On connaît l'audience des livres de Charroux à cette époque, et il est vrai que sa notoriété contribuera à augmenter la présence médiatique de Glozel. Charroux se rendit bien sûr à Glozel, mais dans quelles circonstances ? Nous sommes ici dans la « petite histoire », avec le compte rendu circonstancié des relations complexes entre l'écrivain et le « cercle glozélien rapproché » (en la circonstance, Morlet, Fradin et Côte). Ce récit à épisodes passionnera tous ceux qui découvriront Glozel par la lecture des livres de Robert Charroux<sup>6</sup>.

Mais revenons à ces datations, qui restent évidemment au cœur du débat. À la mort de Morlet en 1965, le flambeau est repris par son épouse Annie (qui décédera en 1983). Comme le souligne Joseph Grivel, elles sont quelques femmes à jouer leur rôle dans la saga glozélienne, dont madame Morlet, l'institutrice Adrienne Picandet et l'archéologue Dorothy Garrod. Et c'est par l'intermédiaire d'une autre femme, Greta Ringström, que la thermoluminescence va s'inviter, au début des années '70, sur le site bourbon-

<sup>4</sup> Grivel, 2022, p. 15.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 25, note 46.

<sup>6</sup> Peut-être la récente réédition de ses ouvrages jouera-t-elle le même rôle auprès des nouvelles générations.

nais, avec les travaux de Vagn Mejdahl, Hugh McKerrell, Henri François et Guy Portal. Publiées dans la revue *Antiquity*, les datations permettent d'envisager enfin l'authentification du site. Pour Glozel, c'est une nouvelle aventure qui commence ; mais une aventure qui n'en sera pas moins semée d'embûches, d'oppositions et de controverses, minutieusement documentées et analysées dans *Le temps enfoui*. Car la cabale anti-glozélienne est toujours bien là, entretenue entre autres par Glyn Daniel, l'éditeur d'*Antiquity*, dont « *le souci constant est de savoir comment tuer le loup qu'on a consenti à laisser pénétrer dans la bergerie*<sup>7</sup> ». Et les tentatives d'intimidation de manquent pas. On découvre ainsi avec stupeur qu'Andrée Faton, éditrice des *Dossiers d'Histoire et archéologie*, avait dû reporter de plusieurs années la parution d'un numéro spécial consacré à Glozel. La cause ? Les pressions exercées auprès de l'éditrice, dont « *[u]ne pétition signée par des archéologues français [...] adressée à Madame Faton afin que Glozel ne fasse pas l'objet d'un Dossier de l'archéologie*<sup>8</sup> ».

« Une première demande d'autorisation de fouilles » ; « Un premier refus » ; « Seconde demande » ; « Second refus ». Ces intertitres du chapitre 7 « Vers de nouvelles fouilles ? » du *Temps enfoui* résument bien l'évolution de la situation sur le terrain. Car, vu les nombreuses remises en cause des datations, il apparaît de plus en plus indispensable de reprendre les fouilles : « *De nouvelles fouilles sont [...] le préalable nécessaire de datations fiables par la thermoluminescence, et pas seulement les sondages et prélèvements qu'Henri Delporte [un anti-glozélien notoire] semblait enclin à concéder lorsqu'il était encore directeur des Antiquités préhistoriques d'Auvergne*<sup>9</sup>. » Une demande de reprise des fouilles est dès lors introduite par l'ASPCG, mais là encore, rien ne se déroule comme prévu, car Glozel n'est manifestement pas une priorité pour les responsables du CSRA, le Conseil supérieur de la recherche archéologique. Le dépouillement des pages du *Journal officiel de la République française* permet à Joseph Grivel de nous introduire dans les arcanes du débat parlementaire. Car oui, Glozel s'est à nouveau invité dans la sphère politique. Et bien entendu, les choses avancent à un train... de sénateur. Sondages, fouilles sur site et en périphérie se succéderont. Ici aussi, les pages du *Temps enfoui* sont riches en détails sur les résultats de ces travaux, y compris les lacunes de procédure, les erreurs et omissions, la rétention d'information, sans parler de la disparition d'objets. À ce propos, le chapitre 9 « Mutisme et logorrhée » est particulièrement révélateur d'une situation résumée ainsi par Joseph Grivel :

*Après-guerre, Glozel est essentiellement devenu une bataille de communication où se répondaient offensives et contre-offensives. [...] [L]e débat a été vidé de toute matière. Certes, des travaux nouveaux ont été projetés et pour certains entrepris. C'est le cas des premières datations et des premières demandes de réouverture des fouilles. Ces travaux relevaient tous d'initiatives privées. Mais les services de l'État, qui ont toujours eu un rôle de suiveur, jamais de promoteur, ont chaque fois repris la main. Non pas pour encourager et favoriser ces nouveaux développements, mais*

<sup>7</sup> Grivel, 2022, p. 82.

<sup>8</sup> Procès-verbal de l'Assemblée générale de l'ASPCG du 20 mars 1982, cité in Grivel, 2022, p. 124. L'ASPCG, l'Association pour la Sauvegarde et la Protection des Collections de Glozel, a été fondée en 1978. Outre son président, Antonin Besson, ancien procureur de la République à Cusset, elle compte, parmi ses membres, Émile Fradin et son fils Jean-Claude, mais aussi des représentants de l'archéologie la plus académique, tels Luc Tixier et Jean-Pierre Daugas.

<sup>9</sup> Grivel, 2022, p. 133.

*comme pour les neutraliser. Ainsi, de nouvelles fouilles n'ont pas été autorisées, et les résultats des travaux entrepris sous l'égide du Ministère de la culture sont restés à l'état de manuscrits dont la communication est encore jalousement protégée. À défaut de matière, le débat s'est transformé en guerre de positions purement rhétorique, qui ne visait rien d'autre que l'occupation de la scène médiatique [...] au moyen d'un discours au mieux dépourvu de contenu, au pire fallacieux, s'appuyant principalement sur l'argument d'autorité pour crédibiliser sa vacuité<sup>10</sup>.*

Comme l'affirme le dicton : ce qui se conçoit bien s'énonce clairement. Et c'est le cas pour l'auteur de ce *Temps enfoui*, qui, manifestement, connaît son affaire – ce que nous savions déjà par ses précédents ouvrages ! Quoique très denses et parfois fort techniques – notamment à propos des datations – le livre de Joseph Grivel se lit avec facilité, presque comme un roman. Le style est clair, l'exposé bien structuré, ponctué ici et là d'une touche d'humour. À cela s'ajoutent les nombreuses illustrations qui enrichissent le récit, toujours pertinentes, souvent inédites, comme cette photographie d'« [u]ne des caisses contenant les objets saisis lors de la perquisition du 25 février 1928 », sur le couvercle de laquelle on a collé une étiquette portant la classique mention « *Fragile. À ne pas retourner* ». Lorsqu'on connaît les circonstances dramatiques de la perquisition en question et le sombre destin des objets saisis<sup>11</sup>, on ne peut qu'être touché à la vue de cette simple caisse en bois, symbole en quelque sorte des tribulations du site bourbonnais.

JACQUES GOSSART



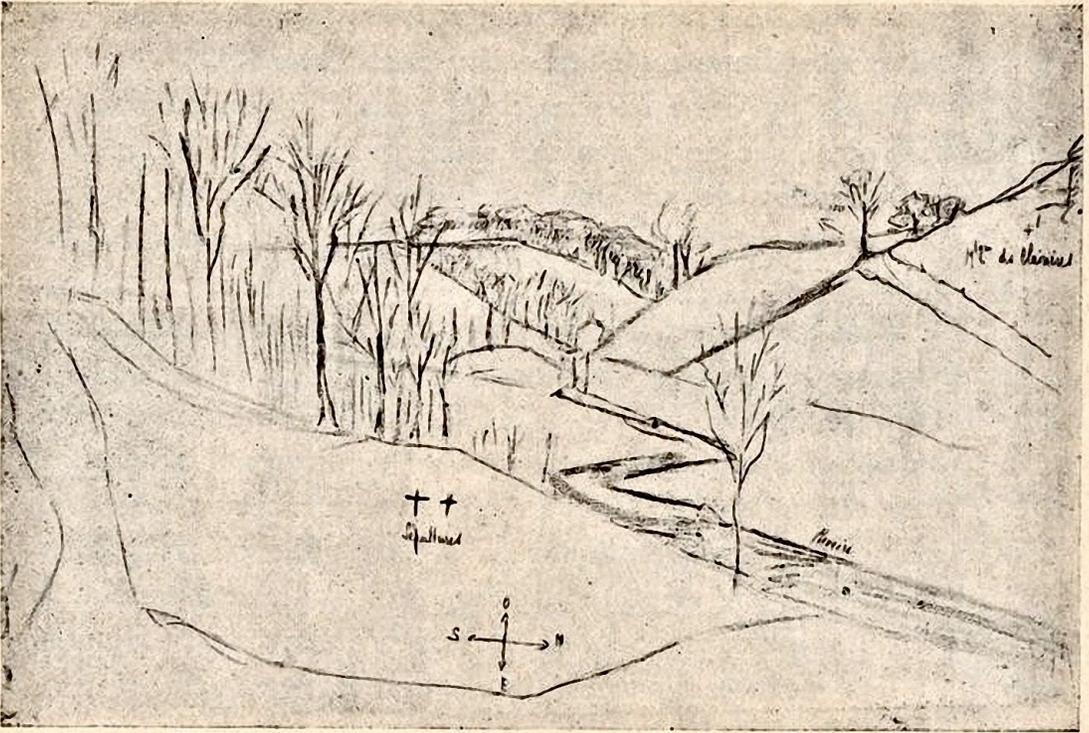
- Joseph Grivel, *Le temps enfoui - Glozel après-guerre*, Edition : Claire et Joseph GRIVEL et éditions L'Aurisse, 2022.
- 532 pages, nombreuses illustrations N & B.
- Pour correspondre avec l'auteur ; pour commander le livre : [contact@aurisse.fr](mailto:contact@aurisse.fr)

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 313-314.

<sup>11</sup> Sur ce sujet, voir notamment notre numéro "Spécial Glozel", 1974, p. 6.

## GLOZEL : QUELQUES DATES, QUELQUES FAITS

- Le site de Glozel, situé en Montagne bourbonnaise, à quelque 25 km de Vichy, est découvert en 1924 par Émile Fradin (1906-2010) et son grand-père Claude, alors qu'ils labourent le champ dit « Duranthon ». Informées par Adrienne Picandet, l'institutrice du village voisin, les autorités locales vont rapidement diffuser l'information.
- La nouvelle de la découverte parvient ainsi à la connaissance d'Antonin Morlet (1882-1965), médecin vichyssois, archéologue et fouilleur historique du site.
- L'endroit est rapidement rebaptisé « Champ des Morts », les premiers objets ayant été extraits d'une cavité ovale, à l'époque assimilée à une tombe.
- Au fur et à mesure de leur mise au jour, les objets – en pierre, en os et en céramique –, sont entreposés dans une pièce de la ferme des Fradin, ce qui est toujours le cas aujourd'hui.
- L'authenticité de Glozel est rapidement contestée, voire farouchement niée par une partie de la communauté scientifique, ces « anti-glozéliens » accusant Émile Fradin de fabriquer des objets qu'il enfouit pour les faire « découvrir » ensuite.
- Durant la première décennie de ce que l'on a appelé « l'affaire de Glozel », différents procès opposent le duo Morlet-Fradin aux anti-glozéliens, dont la Société préhistorique française et René Dussaud, épigraphiste et conservateur du Louvre. Largement couverts par la presse, ces procès débouchent sur les victoires de Morlet et Fradin.
- En l'absence de méthodes de datation modernes, le site a longtemps été qualifié de néolithique, voire paléolithique par les partisans de l'authenticité du site. Aujourd'hui, cette authenticité est plus ou moins prudemment admise par une partie de la communauté scientifique, mais les mesures de datation (carbone 14 et thermoluminescence entre autres) ont considérablement rajeuni Glozel, avançant quatre périodes d'occupation : Âge du fer et gallo-romain, haut Moyen Âge, Moyen Âge, XX<sup>e</sup> siècle. Ces datations sont toutefois elles-mêmes sujettes à débat.
- Principal sujet de discorde, des signes sont présents sur de nombreux artefacts en os et en pierre, mais surtout en céramique, dont des tablettes. Les plus récentes tentatives de déchiffrement semblent confirmer qu'il s'agit bien d'une écriture.



### Glozet et les Clairières

(Dessin de M<sup>lle</sup> Picandet annexé à son rapport du 30 mars 1914.)

Figure III.1. Le dessin exécuté par Adrienne Picandet, tel que reproduit dans l'article du Procureur Viple (*Le Mystère de Glozel*, *Bulletin de la Société d'Émulation du Bourbonnais*, 1932, p. 198-221. Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France)

## Sur l'auteur Joseph Grivel

Historien dont les travaux sur Glozel font autorité, témoin privilégié des événements survenus à Glozel durant ces trois dernières décennies, Joseph Grivel étudie le site bourbonnais depuis 1992. Son analyse approfondie des volumineuses archives du Musée de Glozel, ainsi que ses entretiens réguliers avec Émile Fradin, lui ont permis de rassembler une documentation dont la richesse reste à ce jour inégalée. Il est l'auteur d'une trilogie qui couvre tous les aspects de l'« affaire de Glozel ».

## Références bibliographiques

- COTE Léon, *Glozel trente ans après*, Saint-Étienne, Imprimerie Dumas, 1959. – Réédition sous le même titre : Toulouse, Patrice Thierry - L'Ether vague, 1987.
- FRADIN Émile, *Glozel et ma vie*, Paris, Éditions Robert Laffont, 1979. – Réédition sous le même titre : Dijon, Édition Archéologia, 1990.
- GRIVEL Joseph, *La préhistoire chahutée - Glozel (1924-1941)*, Paris, Édition l'Harmattan, 2003.
- —, *Glozel avant Glozel - Confins et sanctuaires*, Édition Claire et Joseph GRIVEL - L'Aurisse, 2019.
- —, *Le temps enfoui - Glozel après-guerre*, Claire et Joseph GRIVEL et éditions L'Aurisse, 2022.
- MORLET D<sup>r</sup> A., *Glozel*, Paris, G. Desgrandchamps, Imprimeur-éditeur, 1929.
- MORLET Docteur A. et Emile FRADIN, *Nouvelle Station Néolithique "Le Glozélien" - troisième fascicule*, Vichy, Imprimerie Wallon, 1926.

### GLOZEL DANS KADATH

- Numéro "Spécial Glozel", *Kadath*, n° 7, 1974.
- *L'affaire de Glozel*, Éditions Copernic, 1978.
- "Glozel : l'heure de l'archéoastronomie ?", *Kadath*, n° 42, 1981.
- "Et Glozel ? : petite histoire et actualité", *Kadath*, n° 62, 1986.
- "De Glozel à Glozel : anciennes questions, nouvelles réponses", *Kadath*, n° 96, 2002.
- "Cahier Glozel", *Kadath*, n° 104, 2008(a).
- "Post-scriptum, La préhistoire chahutée – Glozel", *Kadath*, n° 104, 2008(b).
- *Quel futur pour Glozel ?*, Éditions Kadath, [www.kadath.be/online/store](http://www.kadath.be/online/store), 2020.
- *Glozel, la troisième vague*, Éditions Kadath, [www.kadath.be/online/store](http://www.kadath.be/online/store), 2021.

© Éditions Kadath 2022.

**KADATH ASBL**

**Rue Théodore De Cuyper 2 - Boîte 5  
B-1200 Bruxelles, Belgique**

**Éditeur responsable : Patrick Ferryn  
Design et mise en page : Jean Leroy**